

## Formation titre professionnel

### « Assistant de vie aux familles » niveau 3 (CAP/BEP)

Code RNCP : 35506 - Code CPF : 247009

Tarif demandeur d'emploi : financement POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle), c'est une aide financière de Pôle emploi à destination des employeurs proposant une formation préalable à l'embauche. Elle a pour but de vous permettre d'acquérir les compétences professionnelles requises pour occuper le poste correspond à l'offre d'emploi déposée par votre future entreprise auprès de Pôle emploi.

Calendrier de session : ci-joint.

Contact : (Mr Kok : 06 51 97 40 64).

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION :

**\* Les objectifs de la formation : devenir assistant(e) de vie aux familles (ADVF), capable :**

- d'entretenir le logement et le linge d'un particulier,
- d'accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien,
- de relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile,
- être en mesure de passer l'examen du titre professionnel du code RNCP n° 35506.

**\* Le public concerné : toute personne souhaitant devenir assistant(e) de vie aux familles.**

**\* Les prérequis nécessaires pour la formation :**

La formation d'assistant(e) de vie aux familles demande de maîtriser les savoirs de base en lecture, écriture et calculs, un bon niveau d'expression orale et le sens du contact. Si vous êtes organisé(e) et que vous aimez le contact humain, notre formation d'assistant(e) est faite pour vous !

*WIN COMPÉTENCE FORMATION S.A.S à capital variable de 10.000 €  
Domicilié au 12 rue Mario Capra, 94400 Vitry Sur Seine - Téléphone : 06.51.97.40.64  
<https://www.wincf.fr>*

*851 259 838 RCS Créteil - Code APE : 8559A – Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :  
11941003494 auprès de la préfecture de la Région Ile-de-France*

**\* Modalités d'accès :**

- Réussir un test de prérequis,
- Expliquer sa motivation et son projet professionnel.

**\* Le contenu pédagogique détaillé de la formation, soit 400 heures à l'organisme de formation, le titre professionnel est composé de trois certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent à trois blocs de compétences, ainsi appelés :**

→ Le Bloc de compétences n°1 : « Entretenir le logement et le linge d'un particulier » dans lequel sont abordées les compétences suivantes :

- établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier,
- prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier,
- entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés,
- entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

→ Le Bloc de compétences n°2 : « Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien », dans lequel sont abordées les compétences suivantes :

- établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage,
- prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement,
- contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne,
- aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer,
- assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.

→ Le Bloc de compétences n°3 : « Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile », dans lequel sont abordées les compétences suivantes :

- définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants,
- prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants,
- accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités,
- mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

*WIN COMPÉTENCE FORMATION S.A.S à capital variable de 10.000 €  
Domicilié au 12 rue Mario Capra, 94400 Vitry Sur Seine - Téléphone : 06.51.97.40.64  
<https://www.wincf.fr>*

*851 259 838 RCS Créteil - Code APE : 8559A – Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :  
11941003494 auprès de la préfecture de la Région Ile-de-France*

**N.B : formation à la certification SST (Santé Sécurité du Travail) de 2 jours.**

**\* Les modalités de contrôle des connaissances :**

- Des Travaux Pratiques,
- Des ateliers,
- Des Mises en situation,
- Des remédiations,
- Des corrections collectives, corrections individuelles,
- Des Évaluations passées en Cours de Formation.

**\* Méthodes mobilisées :**

- En présence : 400 heures, dont cours de français langues étrangères (2 heures par semaine).

**\* Ressources pour la formation :**

- salle de formation équipé d'ordinateurs offrant l'accès à la plateforme Microsoft teams, de la plateforme d'entraînement Voltaire pour monter en compétence sur la langue française, accès gratuit aux logiciels de Pack Office : Word, Excel, PowerPoint, Outlook, internet, etc.
- un espace représentant un logement comprenant : une cuisine, une chambre, un coin salon, une salle d'eau, et des toilettes.

**\* Accessibilité :**

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, notre salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

**\* Méthode pédagogique :**

- Méthode participative prenant en compte les problématiques des participants, alternés avec des apports théoriques et pratiques.

*WIN COMPÉTENCE FORMATION S.A.S à capital variable de 10.000 €  
Domicilié au 12 rue Mario Capra, 94400 Vitry Sur Seine - Téléphone : 06.51.97.40.64  
<https://www.wincf.fr>*

*851 259 838 RCS Créteil - Code APE : 8559A – Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :  
11941003494 auprès de la préfecture de la Région Ile-de-France*

**\* Assiduité :**

Pour répondre aux contraintes réglementaires, chaque matin et après-midi, la signature d'une feuille d'émargement est demandée aux apprenants et formateur. Toute absence est déclarée au financeur de la formation. La formation est dispensée de 9h à 1h avec une pause déjeuner d'une heure.

**\* Déroulement de l'examen :**

- une Mise en situation professionnelle de 1 h 15 mn dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier,
- un entretien technique de 25 mn,
- et un entretien final de 20 mn.

**\* Débouchés du métier d'assistant(e) de vie aux familles :**

- un assistant(e) de vie aux familles peut faire évoluer sa carrière vers d'autres postes tels que : aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'ambulancier, ou encore d'aide médico-psychologique, technicien d'intervention sociale et familiale. L'ADVF peut, avec l'expérience faire évoluer sa carrière et devenir chef de secteur au sein d'une entreprise d'aide à la personne.

Après la réussite du titre professionnel Assistant(e) de vie aux familles, vous pouvez continuer vos études en préparant un DEAES (Diplôme d'Etat d'Accompagnateur Educateur et Social), un CAP Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE), un BEP Carrières sanitaires et sociales, et un BAC Pro ASSP (Accompagnement Santé et Service à la Personne).

**Suite de parcours et débouchés : Y a-t-il un avenir pour ce métier ?**

**L'ADVF permet aux personnes âgées, en situation de handicap, de prolonger leur sentiment de liberté grâce à l'aide à domicile. Du 2<sup>e</sup> trimestre 2022 au 1<sup>er</sup> trimestre 2023, 722.180 offres d'emploi ont été publiées dans le secteur du service à la personne et à la collectivité en France entière. C'est donc un véritable emploi d'avenir !**

**\* Indicateurs de résultats :**

Période du ..... au .....

Nombre de stagiaires présents à l'examen : ....

Taux d'obtention des certifications préparées : ....

Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences : oui

Équivalence : non

Passerelles : Peuvent se présenter aux sessions de validation visées à l'article R. 338-8 du code de l'éducation en vue de l'obtention du titre professionnel délivré au nom du ministre chargé de l'emploi :

I. Les candidats inscrits au titre de la formation professionnelle continue aux sessions de validation organisées par les centres définis à l'article R. 338-8 du code de l'éducation, selon une des deux modalités suivantes :

a) A l'issue d'un parcours de formation préparant le candidat à la maîtrise de l'ensemble des compétences nécessaires à l'obtention du titre professionnel « assistant(e) de vie aux familles »

b) A l'issue d'un parcours d'accès progressif au titre par capitalisation de certificats de compétences professionnelles tels que définis à l'article R. 338-8 du code de l'éducation.

II. Les candidats souhaitant faire valider les acquis de leur expérience.

**\* Date de mise à jour de cette fiche : 12/07/2023**

*WIN COMPÉTENCE FORMATION S.A.S à capital variable de 10.000 €  
Domicilié au 12 rue Mario Capra, 94400 Vitry Sur Seine - Téléphone : 06.51.97.40.64  
<https://www.wincf.fr>*

*851 259 838 RCS Créteil - Code APE : 8559A – Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :  
11941003494 auprès de la préfecture de la Région Ile-de-France*